magnifique, et qu'il y entre aussi quelque pauvre avec un méchant habit, et qu'arrêtant votre vue sur celui qui est magnifiquement vetu, vous lui disiez en lui présentant une place honorable : Asseyez-vous ici, et que vous disiez au pauvre: Tenez-vous là debout, ou asseyez-vous à mes pieds, n'est-ce pas là faire différence en vous-même entre l'un et l'autre, et suivre des pensées injustes dans le jugement que vous en faites ?" (A continuer)

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUK,

Il a paru dans votre numéro du 14 mai dernier une communication relative à l'éducation. Je suis affligé de voir que cette communication soit l'œuvre d'un homme qui par son état appartient an clergé, à ce corps d'hommes qui s'est toujours montré si zélé pour la sainte cause de l'éducation, qui l'a favorisée de tous ses moyens et par des sacrifices qui sont loin d'être sans mérite, et qui prouvent que ce corps éclairé ne partage aucunement les vues de votre correspondant. Mais ce qui m'a affligé le plus, ça été de voir que vous, M. l'éditeur, dont le journal est, en grande partic, soutenu par les souscriptions du clergé, et est supposé en être l'organe, vous avez publié cette correspondance sans l'accompagner de remarques désapprobatrices de la doctrine qu'elle contenait, et que même, ce qui est pis, vous vous en sovez rendu le défenseur.

Ceux qui ont lu l'article de votre correspondant et vos notes éditoriales en ont coic-iu, comme cela ne pouvait pas manquer d'arriver. que le clergé était ennemi du Bill actuel d'éducation ; quoique je vous rende la justice de croire que tels ne sont pas vos sentimens. On a été plus loin, on a conclu qu'à l'Evêché de Montréal on pensait comme votre correspondant, puisque l'on a laissé imprimer cet article sans Les Eteignoirs des campagnes s'en sont prévalus pour proréclamer. pager leur doctrine ténébreuse, ils ont lu votre article, dans certaines paroisse, à la porte de l'église : en un mot l'article de votre correspondant était calculé pour produire beaucoup de mal, ainsi que ceux par lesquels vous avez ensuite cherché à vous disculper, et où vous disjez. entre autres choses, qu'il fallait instruire les filles avant tout et de

préférence aux garçons!

J'ai en occasion, M. l'éditeur, d'entendre plusieurs personnes, prêtres et laïes, faire des réflexions sur ces diffèrens articles, je n'en ai trouve aucun qui ne les désapprouvat pas. J'ai fait plus, je me suis donné la peine de demander à l'Evêché si la doctrine que vous prêchiez était velle de l'Evêque et des Messieurs, de sa maison, et je me sais assuré que tous la désavouaient formellement, je suis même autorisé à faire connaître publiquement leur désapprobation des principes de votre correspondant qui n'a point tout su saisir le vrai point de la question; car il suppose que le but du Bill d'éducation est de former dans tout le pays des demi-savants qui sont d'ordinaire plus à charge qu'utiles à la société, tandis qu'il n'est question que de propager l'éducation élémentaire dont chacun a beso'n pour suivre ses propres affaires, pour n'être pas dupes de personnes plus instruites, comme la lecture, l'écriture grammaticale, le calcul, etc., etc. Or personne ne peut nier que cette instruction ne soit non-seulement utile, mais necessaire à un peuple qui veut prendre sa place parmi les nations éclairées, et si ce peuple ne sent pas le besoin qu'il a de l'éducation, c'est une raison de la lui donner, même contre son gre; il en recueillera les fruits plus tard. J'aurais dû, M. l'éditeur, tant en mon nom, qu'en celui d'un grand nombre'd'autres, réclamer plutôt contre les articles de votre journal, si j'ai gurdé le silence, ça n'était pas un silence d'approbation, car j'ai dit hautement et toutes les sois que l'occasion s'en est présentée, que ces articles étaient de nature à affliger toutes les âmes qui veulent le bien de leur pays, mais j'espérais qu'ils passeraient inaperçus et qu'ils ne seraient pas remarqués autant qu'ils l'ont été. Mais puisque, vérita-blement, ils ont produit un très-grand mal, je réclame aujourd'hui publiquement et sur votre journal même, bien persuade que vous vous ferez un plaisir de publier ma réclamation. Mieux vaut tard que jamais.

Montréal, 16 juin 1847.

PARLEMENT PROVINCIAL. CHAMBRE D'ASSEMBLÉE. (Débals.)

Mardi, Sjuin 1847.

UN MEMBRE DU CLERGÉ.

M. Baldwin s'adressa ensuite à la chambre. Il ne savait pour quelle raison l'honorable membre pour Beauharnais, avait toujours, depnis qu'il siègeait dans cette chambre, été choisi pour présenter l'adresse, et qu'il avait tou-jours été fier de l'honneur qui lui était dévolu. Il fal'ait que l'honorable membre fût d'une simplicité de cœur admirable. Mais le membre qui avait rédigé l'adresse devait être orgneilleux de recevoir un tel compliment, il n'en connaissait pas l'auteur, mais il espérait qu'il se ferait connaître dans le concours de la discussion, afin d'avoir l'honneur d'avoir mis à jour une production aussi ingénieuse. Quant à l'honneur qui énorgueillissait l'honorable

entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit membre pont Beauharnais, il pouvait lui dire que si le ministère l'avait tonjours employé comme au simple membre pour présenter l'adresse, e'est mo'd. le crovair susceptible d'être convennen facilement de la vérité de tout ce que l'adresse comportait. Il ne choisirait pas un homme qui posséderait des opinions siennes, comme l'honorable membre pour Peterboro, par exemple, ou quelques autres membres, oh I non, ceux-la, ne seraient pas convaincus aussi nisément de la vérité des assertions du ministère. On ne choisissuit tonjours que des gens simples de cœur qui ne prévoyaient jamais rien de mal dans tout ce que fait l'administration. Heureux, disait-il, le ministère qui possède de tels amis! On avait été surpris de voir qu'il proposait des amendemens à l'adresse. Il avouait que dans des circonstances, et à une époque ordinaires, il n'aurait peut-être pas été porté à offrir des amendemens; mais le parlement avait été convoque dans des circonstances extraordinaires. L'arrivée d'un nouveau gonverneur était une circonstance suffisante pour lui donner lieu d'exprimer ses opinions et celles de ses amis, et il se flattait que Son Excellence et sa gracieuse dame, considégeraient qu'il avait très bien fait d'en agir ainsi - L'adresse aurait pû être mieux reçue. si elle avait procuré des informations à Son Excellence, informations que Son Excellence eut été certainement contente d'obtenir. Le gouverneur se trouvait dans des circonstances auxquelles on ne pouvait s'empêcher de faire allusion, il voulait parler de sa connexion avec la famille de feu lord Durham, qui devait rappeler dans les espriis la haute réputation de cet homme d'état, et surtout qui devait rappeler que cet homme a fait les plus grands efforts pour procurer au peuple de ce pays les droits qu'acquit le peuple d'Ang'eterre dans la révolution de 1688. Ceux qui connaissaient combien le peuple anglais avait combattu pour obtenir ces importans privilégés, comprendront très-bien ceci, et tous ceux qui en sentent toute l'importance, seront heureux d'apprendre que Son Excellence est liée avec la familie de feu lord Durham. Il était heureux de dire que tous ceux qui autrefois étaient opposés aux grands principes pour lesquels les réformistes avaient combattu, y revenuient actuellement, et que le dernier membre qui s'y opposait, avait maintenant cessé d'être membre de cette chambre. Quant à la partie de l'adresse qui avait rapport à la conduite de lord Elgin à la Jamaïque, il n'y refuserait pas son assentiment, quoiqu'il confessait qu'il ignorait complétement comment lord Elgin s'était conduit pendant son administration dans cette ile, mais il supposait que les ministres avaient eu tout le tems d'étudier son administration, et qu'ils le jugeaient avez connaissance de cause. Quant au paragraphe où il était question du département de la po-te, il serait content, si le pays pouvait réaliser les résultats que l'or anticipait du changement, mais il ne croyait pas que le discours eut promisautant que semblaient le croire quelques m ssieurs. Il concourait entièrement dans tout ce qui avait été dit au sujet du chemin de fer de Québec et Halifax, et de l'émigration considérable dont on espérait beauroup de bien pour le pays. Il espérait que ies rapports sur la détresse des émigrants étaient exagérés ; il disait avec plaisir que rien n'avait été promis par le gouvernement pour secourir leur ndigence. Quant au paragraphe sur les comptes publies et les revenus, il n'était pas

disposé a entrer actuellement en discussion à leur sujet, quoiqu'il cût entendu dire que les affaires n'étaient pas dans un état aussi prospère qu'on semblait le croire ; il y reviendrait dans un autre tems. L'hon, monsieur concourut dans plusieurs autres clauses à l'égard desquelles il ne pouvait y y avoir aucune différence d'opinion. Havait cependant quelques remarques à faire sur le paragraphe où il était question des obligations des membres de la législature d'avancer les intérêts du pays, il ne pensait pas que le gouvernement cût rempli sa part de ces obligations, en retardant de convoquer le parlement aussi longtems qu'ils l'avaient fait ; il ne trouvait pas convenable de demander à d'autres de remplir leurs obligations, lorsqu'on ne remplis-sait pas les siennes propres. Il était bon de s'en juérir comment les ministres s'étaient acquittés de leurs devoirs : c'était aux membres à faire cette enquête. Il ne voulait pas entreprendre de blamer les ministres pour tout ce qu'ils avaient fait depuis l'accession au ponvoir du ministère actuel, car les membres d'aujourd'hui n'étaient point responsables des fautes de leurs prédécesseurs, quoique cependant un d'entre eux soit toujours demeuré sa place depuis la rupture de l'ex-ministère en 1842; mais il croyait qu'il était du devoir des membres de prendre en considération la manière dont ils avaient obtenu le pouvoir et rempli leurs devoirs comme conseillers responsables de la couronne, depuis qu'ils sont entres en office-et il pouvait dire que toute leur histoire depuis 1842 n'a pas eu de parntéle dans l'histoire parlementaire. Ils avaient suivi une marche qu'ancun ministère n'aurait jamais dû suivre. Comment le ministère actuel avait il obtenu le pouvoir, et comment l'avaitil conservé ? Tous ceux qui en avaient fait partie étaient tombés l'un après l'autre, et avaient été remplacés, de manière que l'administration était maintenant composée d'élémens hétérogènes, formant un corps depourvu de principes, et ne possédantaueune association de vues pour le gouvernement du pays. Telle n'était pas la manière de faire fonctionner un gouvernement. Le gouvernement devait être conduit d'après les principes anginis, c'est àdire, que les ministres qui se mettent à la tête du pays, devraient entrer en office en s'appuyant de principes d'après lesquels lls se proposent de gouverner le pays, et en fesant connaître clairement ces principes. L'hon, membre pour Simone et Phon, procureur-général différaient entreux au sujet do la question du bill d'université ; qu'allaient-ils faire lorsque leurs collègues viendraient présenter cette mesure a la chambre?

M. Baldwin continue en demandant aux membres du ministère commen